

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2017

Rapport moral

Dominique AVELANGE
Président



Force est de constater que notre avenir politique, administratif et environnemental manque de lisibilité. Nous sommes en pleine recomposition.

Le découpage en 18 régions métropolitaines, la création de 13 métropoles et le regroupement des intercommunalités bouleversent la répartition des compétences et les périmètres administratifs.

Avec la création des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), l'Etat transfère ses responsabilités financières vis à vis de la Directive Cadre Eau (DCE) européenne, sur les collectivités territoriales. Ce nouveau découpage administratif, entraînera la fusion ou la disparition d'un certain nombre de syndicats de bassin. Il ne simplifiera pas les rapports entre les acteurs amont et aval d'un même bassin. Surtout, il ne résoudra pas le partage des responsabilités entre EPCI en cas d'inondations ou de pollutions des milieux aquatiques. Les EPCI vont devoir faire face à de nombreuses difficultés politiques pour faire respecter les dispositions des SAGE.

La région Bretagne lance une COP Régionale ainsi que l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement et d'Equilibre du Territoire (SRADDET) qui regroupe tous les schémas d'aménagement régionaux : eau, biodiversité, déchets, énergie en une vision transversale, mais sans l'agriculture ! Citoyens et associations environnementales sont appelées à participer à la COP, mais ne le sont pas au SRADDET, la demande de notre association au conseil régional étant demeurée à ce jour sans réponse !

Qu'attendre de ce grand chambardement pour l'eau, les milieux aquatiques, le littoral ? Comment la société civile sera-t-elle représentée dans ces différentes instances ? Les associations seront-elles caution ou partenaires ?

Pour peser davantage dans le débat public et régional, ERB a œuvré laborieusement avec patience à la création d'une Fédération Bretagne Nature Environnement dont je suis le président. Cette Fédération a pour vocation d'appuyer et de coordonner nos actions, de participer à l'élaboration et à la révision des politiques publiques, de mettre en œuvre des démarches collectives et d'agir sur les thématiques non portées par ses membres au niveau régional.

Le départ à la retraite de notre délégué général début 2019 impose à notre association une réorganisation importante pour rester pertinents dans le combat pour l'eau avec des compétences renouvelées, renforcées et complémentaires.

Toutes ces difficultés soulignent le défi de faire entendre la voix de la nature à tous les niveaux, de rappeler l'urgence climatique, la chute vertigineuse de la biodiversité, et surtout de défendre la qualité de l'eau, de préserver la ressource en eau, et de ne pas transformer la mer et le littoral en nouveaux eldorados productivistes. Le combat contre la poursuite des reculs du droit de l'environnement est loin d'être fini (grignotage de la loi littoral, dérogation à l'obligation d'assurer la migration des poissons pour les moulins équipés pour produire de l'électricité, projet d'arrêté ministériel pesticide en recul sur celui de 2008, ...)

En 2016, notre association peut se féliciter principalement des points suivants :

- la croissance du nombre de nos adhérents individuels et surtout de nos associations, pour la première fois de son existence ERB passe au dessus du seuil de 100 associations adhérentes (107) ce qui témoigne de la confiance des acteurs associatifs de terrain envers ERB
- une délégation 35 qui s'est remise en route avec un fonctionnement collectif régulier (implication des 4 administrateurs) et une activité qui se développe davantage en dehors de l'agglo rennaise sur l'ensemble du département
- le rajeunissement de l'image de l'association grâce aux ateliers écovolontaires et à l'arrivée des jeunes volontaires en service civique
- de nouvelles formes d'engagement des bénévoles illustrées par la démarche du groupe big data présentée lors de notre dernière AG
- la diversité des actions d'éducation populaire qui se renforce (expositions, formations, conférences ...).
- l'implication de l'association sur les grands dossiers régionaux : lutte contre les marées vertes, projets miniers, protection des zones humides, lutte contre les pesticides, opposition aux fermes usine.

Pendant cette année 2016, l'équipe salariée a connu un surcroît de travail pour plusieurs postes, mais la mise en œuvre de la plupart des projets prévus a pu être assurée. A ces difficultés s'ajoutent le retard pris dans la rénovation du site internet et les contraintes budgétaires qui s'aggravent avec la réduction de plusieurs subventions de collectivités.

Ces subventions qui ont fait l'objet d'attaques honteuses et de chantage de la part de certains élus régionaux et du Président du Conseil Départemental du Morbihan. Des attaques d'autant plus inacceptables que nous assumons notre rôle de service public (accueil et informations du public, des associations locales, sur les atteintes locales à l'environnement ...) avec succès, ce qui nous vaut reconnaissance et gratitude de la plupart des responsables concernés par la défense de l'environnement.

Ce bilan annuel doit nous encourager à poursuivre notre aventure commune militante en nous appuyant sur nos point forts, dont le premier est cette complémentarité efficace entre bénévoles et salariés.

LE PRESIDENT



Dominique AVELANGE

